



Municipalité de Courcelles  
116, avenue du Domaine, C.P. 160  
Courcelles (Québec)  
G0M 1C0

Courcelles, le 19 avril 2021

## Aux contribuables de la municipalité AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Renée Mathieu, directrice générale / secrétaire-trésorière de la Municipalité de Courcelles, que le Conseil municipal de Courcelles tiendra une séance ordinaire virtuelle, le lundi 3 mai 2021 à 20h.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**NATURE ET EFFET :**

Une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 207 est soumise à la municipalité de Courcelles. La dérogation mineure aurait pour but de permettre la construction d'un bâtiment accessoire d'une superficie supérieure à la réglementation actuellement en vigueur.

L'alinéa c), de l'article 7.3.3 du règlement de zonage 207 mentionne, en partie, ce qui suit ;

*La superficie maximum d'un garage privé et/ou abri d'auto est de 55 m<sup>2</sup> au total.*

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :** Le lot 4 023 140 au 92 rue Principale

Tout intéressé pourra se faire valoir par écrit, avant le 3 mai 2021 à midi, au Conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ à Courcelles, ce 19 avril 2021.

---

Renée Mathieu  
Directrice générale / secrétaire-trésorière  
Municipalité de Courcelles